

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CONF.69/L.15 (Abstract)
29 juin 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Athènes, 17 août-7 septembre 1977
Point 8 de l'ordre du jour provisoire.
Normalisation nationale

LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES AU QUEBEC : PROBLEMES
DE COMPETENCE*

Document présenté par le Canada

Dans la province du Québec, plusieurs autorités s'occupent à des degrés divers de l'approbation des noms géographiques. En 1975, la Commission géographique du Québec a nommé un comité ayant pour tâche d'examiner les problèmes de compétence posés par cette dissémination des responsabilités et de faire des recommandations en vue de normaliser l'administration de la toponymie au Québec. Le Comité a proposé que l'autorité unique de la Commission en matière de contrôle de l'attribution des noms géographiques au Québec soit confirmée dès que possible. Dans certains cas, ce contrôle serait absolu et, dans d'autres, prédominant.

* Par C. Bonnely.